



COMMUNIQUÉ

De l'Union Nationale des Syndicats de la Santé Privée

**Masqués mais pas muselés !
Le 8 avril, nous étions des milliers à Paris et dans toute la France
pour exiger les 183€ pour tous, public-privé.**

Alors que le gouvernement a décrété l'état d'urgence jusqu'au mois de juin, qu'il restreint les libertés de déplacements sous couvert de crise sanitaire, que tout est fait pour interdire les rassemblements nous étions 1 500 manifestants à Paris et des milliers dans toute la France en grève et en manifestation pour exiger la transposition des 183 € nets pour tous afin d'obtenir l'égalité de traitement des salariés des secteurs public et privé.

L'Union Nationale des Syndicats de la Santé Privée FO tient à féliciter l'ensemble des militants qui ont participé à la manifestation parisienne envers et contre tout, convaincus de la nécessité de mener la bagarre. Nous avons pu voir, entre autres, des délégations de Haute Loire, de la Sarthe, du Maine et Loire, des Pyrénées Atlantiques, du Var, de Moselle, des Alpes Maritimes, du Nord, de l'Oise, de l'Essonne, de Loire Atlantique, de Mayenne, d'Indre et Loire, de Saône et Loire, de Haute Savoie, du Rhône ou d'Eure et Loire. D'autres militants n'ont pu venir manifester dans la capitale et se sont rassemblés en région devant les ARS ou les Conseils départementaux. C'est par exemple le cas de nos camarades à l'Île de la Réunion, au Puy en Velay (43), à la Roche-sur-Yon (85), à St Lô (50), à Perpignan (66), à Meaux (77), à Montauban (82) ou à Brest (29).

Face aux revendications de l'intersyndicale, reçue le matin même à Matignon, une conseillère de Jean CASTEX a répondu que le 1er ministre ne proposera rien de plus que le projet d'accord de méthode de la mission LAFORCADE soumis à notre signature. Malgré cette posture de fermeté, ce gouvernement a encore reculé. Il a reculé le 25 mars, suite à l'annonce du mouvement national du 8 avril, en ré-ouvrant les négociations et en nous proposant un accord de méthode. Il a reculé en intégrant les SSIAD, les personnels paramédicaux et les AVS. Il a reculé en indiquant que le financement serait assuré dans le cadre de la loi de finances de la sécurité sociale de 2022.

Ces reculs sont à mettre au compte de la mobilisation qui dure depuis l'année dernière. Ils sont le résultat de la mobilisation des syndicats avec les salariés convaincus que pied à pied, ils peuvent faire reculer le gouvernement. Il ne faut rien lâcher car aujourd'hui ce projet reste inacceptable. Nous ne pouvons accepter un texte qui prévoit d'exclure un grand nombre de salariés dans le champ des secteurs social, médico-social et des UGECAM. Le gouvernement refuse aussi, comme nous l'avons demandé, d'intégrer les salariés des Établissements Français du Sang.

Fort des 1500 salariés en grève et présents à Paris, des milliers d'autres dans les régions, nous ne lâcherons rien. L'Union Nationale des Syndicats de la Santé Privée FO exige du Gouvernement la réouverture des négociations pour l'attribution des 183€ pour tous les salariés des secteurs social et médico-social. Nous prendrons toutes les mesures que nous jugerons nécessaires pour décider des initiatives pour poursuivre la mobilisation et pour obtenir satisfaction.

Le Gouvernement doit prendre ses responsabilités et répondre aux salariés du secteur. OUI au 183 € pour tous. OUI au maintien et à l'amélioration des Conventions Collectives Nationales.

Paris, le 9 avril 2021